

LE FRONT

LE JOURNAL ETUDIANT DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

LE LUNDI 8 FEVRIER 1988

MANIFESTATION ÉTUDIANTE PRÉVUE POUR LE 18 FÉVRIER PROCHAIN...

On demande la participation des étudiants...

Le problème de l'éclairage sur le campus existe depuis belle lurette. C'est ce qu'on a abordé, lors de la réunion du conseil d'administration de la FEUM, le lundi 1 février dernier. Dans cette envergure, le C.A. de la FEUM organise une marche, en guise de protestation du problème d'éclairage sur le campus. Pour ce faire, on a besoin de la collaboration de tous les étudiant(e)s. On aurait recours à des pancartes dont les étudiants de chaque faculté se serviraient dans le but de contester cette lacune. Cette marche de manifestation aura lieu le 18 février à 12h30, en face de la résidence Lafrance.

par Michel Bourget

Dans un autre ordre d'idées, la FEUM a refusé la proposition de l'APARE (Agence des activités récréatives étudiantes inc.), au sujet des profits et des pertes financières des activités étudiantes. La FEUM demande tout simplement que l'APARE gère, de façon plus saine, son administration.

Un poste délaissé...

Il existe un certain litige entre le journal Le Front et le C.A. de la FEUM, en ce qui concerne l'ouverture du poste de directeur. La personne recherchée pour remplir ce poste s'occupera essentiellement de l'aspect administratif. Cela signifie que le candidat doit maintenir, de manière continue, le personnel nécessaire pour le bon fonctionnement du journal. Il doit également assurer les revenus publicitaires au journal en collaboration avec le représentant des ventes en publicité. Six heures par semaine sont nécessaires, de la part du candidat, pour assurer un travail efficace.

SUITE A LA PAGE 2...



LES MEMBRES DU C.A. DE LA FEUM ONT DÉFINITIVEMENT DES PROBLÈMES À SOLUTIONNER CES TEMPS-CI.

(photo: Michel Robichaud)

IMPORTANT

*DÉCLENCHEMENT DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES
À LA FEUM.*

*OUVERTURE DU POSTE DE PRÉSIDENT AUX
MÉDIAS ACADIENS UNIVERSITAIRES INC.*

(voir détails en page 3...)

SOMMAIRE

- Affaires étudiantes...(2 à 5)
- Editorial...(6)
- Chronique...(7)
- Tribune libre...(8)
- Art et Culture...(9)
- Communiqués généraux...(10)
- Dossiers...(11 à 13)
- Sports et Loisirs...(14)
- Babillard...(15)

AFFAIRES ETUDIANTES

...FEUM

ÉLECTIONS DES M.A.U.I.

La mise en candidature (par lettre) à l'attention du Rédacteur en chef se termine le 14 février 1988. A la suggestion du Rédacteur en chef, cette fonction d'administrateur éliminerait celle du directeur du Journal. Ce dernier serait remplacé par un chargé d'administration. Suite à cette suggestion, pour des raisons techniques, le CA de la FEUM a préféré maintenir le statu quo, afin d'étudier en profondeur cette recommandation.

Evaluation des profs...

De longues discussions ont eu lieu à ce sujet, lors de la réunion du CA de la FEUM. Le problème qui se pose concernant l'évaluation des professeurs demeure la question du budget. Ceci occasionnerait une hausse possible de la cotisation. La suggestion apportée lors de la réunion, a été le fait que cette évaluation serait achevée sur une période de 5 ans. Cette proposition sera plus approfondie lors de la prochaine assemblée générale. Une histoire à suivre.

La période de mises en candidature est débutée

C'est aujourd'hui, le lundi 8 février, que débute la période de mises en candidature en vue des élections à la présidence des Médias Acadiciens Universitaires Inc. (M.A.U.I.), compagnie qui gère CKUM-MF.

par Etienne Chiasson

Réunis en assemblée mercredi dernier, les membres du conseil d'administration des MAUI ont décidé que la période de mises en candidature s'étendrait, comme le veut leur constitution, sur une période de sept jours ou jusqu'au 15 février à minuit.

La période de cabale s'amorcera le 16 février pour se terminer le 22 février à minuit. Les intéressés devront soumettre leur candidature avant le 16 février au président d'élection, Marc Beaulieu.

Dans le passé, le poste de président des MAUI a toujours été difficile à combler, étant

donné le désintéressement des étudiants. Aujourd'hui encore, on éprouve de la difficulté à trouver un président qui serait en mesure de remplir un mandat au complet. C'est pour cette raison que le Conseil d'administration a décidé qu'une proposition selon laquelle le président ou la présidente des MAUI bénéficieraient désormais de certains avantages sociaux, sera soumise lors de la prochaine assemblée générale, le 23 février prochain.

Si cette proposition est adoptée, le président ou la présidente des MAUI se verra payé la moitié de ses frais de scolarité pour chaque session universitaire qui s'écoulera lors de son mandat, à condition qu'il ou elle remplisse son mandat au complet.

De cette façon, on espère stimuler l'intérêt d'un plus grand nombre de candidats et encourager le nouveau président ou la nouvelle présidente à respecter en entier son mandat de douze mois.

Le nouveau président ou la nouvelle présidente sera élu(e) lors de la prochaine assemblée générale des MAUI, qui se tiendra le 23 février prochain.

LES DROITS DE L'UN, LIMITÉS PAR CEUX DE L'AUTRE?

par Sandra Choquette

JEUDI LE 28 JANVIER 1988, la Cour suprême du Canada, en se basant sur la Section 7 de la Charte des droits de la personne, déclarait la Loi canadienne sur l'avortement (Section 251 du Code criminel du Canada), inconstitutionnelle (1). Cette section de la Charte garantit à tous, le droit à la vie, la liberté et la sécurité de sa personne et la Cour jugea que la Loi enfreignait les droits des femmes en leur forçant à porter un enfant à terme. Cette décision terminait une série de luttes légales entreprises par le Dr. Henri Morgentaler, porte-parole des pro-choix. La Loi en question, créée pour répondre aux revendications de certains groupes féministes durant les années '60, permettait un avortement uniquement pour causes thérapeutiques et ce, seulement après la recommandation d'un comité mandaté à cet effet par leur hôpital. Cette loi était considérée inadéquate par les deux principaux partis impliqués, soit les partisans du pro-choix et du pro-vie, mais pour des raisons fort différentes.

VOIR DOSSIER EN PAGE 13...

L'AVORTEMENT SOULEVE PLUSIEURS RÉACTIONS SUR LE CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ

La décision de la Cour Suprême du Canada déclarant inconstitutionnelle la Loi canadienne sur l'avortement, rendue il y a quelques jours, a soulevé plusieurs réactions tant positives que négatives sur le campus du Centre universitaire de Moncton.

par Daniel Hébert

Pour certain(e)s étudiant(e)s cette décision de la Cour Suprême permettra aux femmes du pays de pouvoir bénéficier de soins décents et sécuritaires en matière d'avortement.

Selon une étudiante qui n'a pas voulu dévoiler son nom, de peur que cela ne nuise à sa vie privée, il était injuste de menacer par des sanctions criminelles une femme qui refusait de mener le fœtus à terme. D'après elle, cela est une ingérence profonde à l'égard de son corps et une atteinte à la sécurité de sa personne.

Dans l'autre ordre d'idées, certains estiment que grâce à cette déclaration de la Cour Suprême, les femmes n'auront plus besoin d'avoir recours à quelques obscurs charlatans, au péril de leur vie ou de leur fertilité.

Une étudiante de la Faculté des arts affirme que les gens devront changer leur mentalité face à l'avortement.

qu'il leur faudra comprendre que ce service médical est une partie intégrante des soins hospitaliers en matière de reproduction et non une procédure différente de la pratique médicale habituellement dispensée aux femmes.

Toutefois, cette décision de la Cour Suprême, rendant inconstitutionnelle cette Loi sur l'avortement, a fait sursauter quelques personnes qui ne voient pas cette décision de la Cour du même oeil. Ils qualifient cette décision de "dévastatrice pour les enfants à naître au Canada pour les années à venir". Ils affirment que la loi enfreint le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de l'enfant à naître.

Rencontrés il y a quelques jours, les responsables du Service de Santé à l'Université de Moncton n'ont pas voulu se prononcer à ce sujet. Ils estiment que l'avortement est un sujet très délicat et ils veulent demeurer neutres sur cette question sociale.

Finalement, que l'on soit pour ou contre, cette décision de la plus haute instance judiciaire du pays risque d'alimenter encore plusieurs discussions sur le campus et dans les différentes universités au pays, au cours des prochaines semaines. Mais comme le vixion d'ic le dit si bien "la loi, c'est la loi et il faut si résigner".



FRANK McKENNA PARTICIPE A LA FÊTE DU 25^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

L'Association des étudiants de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton a organisé un souper-banquet le 30 janvier dernier, à la grande cafétéria (Mascaret). Pour célébrer ce grand événement, l'Honorable Frank McKenna, premier ministre du Nouveau-Brunswick, a rendu hommage aux futurs travailleurs et travailleuses dans le monde des affaires. Le thème choisi pour cette occasion était: "L'innovation, les affaires et la jeunesse." Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a aussi rendu hommage à tous les autres étudiants et étudiantes, ainsi que les professeurs et administrateurs de l'Université de Moncton, qui ont bâti une institution de très bonne qualité.

par Michel Bourget

Frank McKenna reconnaît que le libre-échange avec les Etats-Unis ouvre des portes, de façon plus considérable qu'auparavant, dans le secteur des produits et services. Le Nouveau-Brunswick mènera une concurrence plus régulière en exportant ses produits.

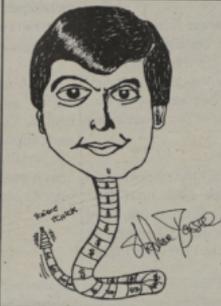
A l'assemblée législative, le Premier ministre abordera le problème financier des universités, des collèges communautaires et des

écoles secondaires de la province. M. McKenna a l'intention d'annoncer les mesures appropriées, dans le but de créer un "bel atmosphère" à l'assemblée législative de Fredericton. Par exemple, l'idée d'installer des vidéos a été avancée, mais M. McKenna ne croit pas que cela serait nécessaire.

Il se montre en faveur de cette proposition, à une condition: que les journalistes soient prêts à collaborer financièrement. Il prétend que ces installations coûteraient bien cher.

Au niveau des frais de scolarité de l'Université de Moncton, le Premier ministre doit attendre la parution du budget pour prendre des décisions. Tant qu'aux prêts et bourses, M. McKenna avoue que l'on devra réduire le prêt accordé aux étudiants, puis répondre aux promesses faites par le Parti Libéral lors des élections du mois d'octobre dernier, au sujet des bourses; mais, à l'heure actuelle, rien n'a encore été décidé à ce sujet.

Malgré toutes ces promesses, le premier ministre du Nouveau-Brunswick demeure optimiste face à l'avenir et la croissance économique des petites entreprises et à la qualité de l'entrepreneuriat dans la province.



ÉLECTIONS GÉNÉRALES À LA FEUM

Les étudiant(e)s du Centre universitaire de Moncton sont invité(e)s à faire parvenir leur mise en candidature avec l'appui de cinq (5) répondant(e)s incluant leur numéro de matricule de l'Université, pour les postes suivants:

- **Président(e)**
 - une bourse de 2000\$ dollars, plus une exemption de 100% des frais de scolarité accompagnant ce poste.
- **Directeur(e) des affaires internes**
- **Directeur(e) des affaires externes**
- **Directeur(e) des finances**

Une bourse de 1500\$ dollars plus une exemption de 50% des frais de scolarité accompagnant chacun de ces postes.

Période de mises en candidature: 10 au 19 février 1988
Période allouée à la campagne électorale: 20 au 28 février 1988
Elections: 29 février 1988

Veillez adresser votre lettre au président des élections à la maison de la FEUM.

AVIS DE CONCOURS

Les Médias Académiques Universitaires Inc. (compagnie qui gère CKUM-MP) sont à la recherche d'une personne pouvant combler le poste suivant:

PRÉSIDENT(E) DES MAUI

La personne choisie sera appelée à oeuvrer dans un milieu dynamique et promoteur. Les MAUI gèrent un effectif de près de 80 personnes, dont une soixantaine d'étudiant(e)s bénévoles, une quinzaine d'employé(e)s à temps partiel et un directeur général à temps plein. La compagnie gère un budget annuel de 63 000\$.

EXIGENCES DE BASE:

- Être étudiant(e) à temps plein.
- Être citoyen(ne) canadien(ne).
- S'engager, si élu(e), à n'occuper aucun poste de direction au sein de la corporation, de la Fédération étudiante de l'Université de Moncton Inc. ou de l'une de ses compagnies incorporées ou non-incorporées dans ses facultés ou écoles.

ATTRIBUTIONS:

Le/la président(e) est le/la premier(e) dirigeant(e) de la corporation; à ce titre, il (elle):

- voit à ce que les politiques établies par l'assemblée générale et le conseil soient communiquées au directeur général.
- convoque et préside les réunions régulières et spéciales du conseil d'administration.
- est le gardien attitré du sceau, des registres, des archives et des documents officiels de la corporation.
- est le porte-parole officiel de la corporation.
- est en consultation étroite avec le directeur général afin d'être au courant des dossiers de la corporation.
- voit à l'exécution des tâches qui lui sont confiées par le conseil d'administration.
- signe avec le vice-président tous les documents officiels de la corporation.

Toutes celles et ceux qui seraient intéressé(e)s par ce poste sont prié(e)s de faire parvenir leur mise en candidature au :

Président(e) des élections
 Médias Académiques Universitaires Inc.
 159, avenue Massey
 Moncton N.-B.
 E1A 3E9

Les mises en candidature débiteront le 8 février 1988 et se termineront le 15 février 1988. La période de cabale aura lieu du 16 au 22 février 1988 à minuit. L'élection du ou de la président(e) se fera le 23 février 1988 prochain lors de l'assemblée générale des MAUI à 19h00.

N.B. Possibilité d'une bourse...

AVIS DE CONCOURS

Le journal étudiant "Le Front" est un organisme étudiant qui existe depuis quinze ans déjà et qui gère un budget annuel de 46 000\$. Actuellement, celui-ci est à la recherche d'un(e)...

DIRECTEUR-TRICE

Relevant du conseil d'administration de la FEUM, vos tâches s'orienteront essentiellement sur l'aspect administratif du journal. Vous aurez l'occasion de mener à bien les orientations spécifiques de son administration i.e. en appliquant son budget, en développant ses politiques internes, en établissant des liens avec le personnel ainsi qu'avec son environnement immédiat.

De plus, vous serez appelé(e) à assurer un processus de dotation continu afin de maintenir le personnel nécessaire au bon fonctionnement du journal. Vous aurez la responsabilité d'assurer des revenus

publicitaires au journal en collaboration avec le représentant des ventes en publicité. Enfin, vous aurez à accomplir toutes les tâches inhérentes à vos fonctions.

Aucune expérience requise, mais une connaissance générale en administration serait un atout. Vous êtes une personne foncièrement dynamique aimant relever des défis. Etre étudiant à temps plein est un critère absolu.

Nous offrons un salaire fixe mensuel et la possibilité d'obtenir certains avantages sociaux dans un milieu de travail agréable. Pour maintenir un rendement au travail efficace, nous vous demandons d'être disponible au moins six (6) heures par semaine.

Si vous êtes attiré(e) par ce poste et si vous croyez pouvoir nous aider, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir votre lettre de mise en candidature, à l'attention du Rédacteur en chef, avant le 17 février 1988.

NOS EXCUSES...

Nous désirons, par la présente, offrir nos excuses à la population étudiante arabe du CUM concernant la parution lors de l'édition du journal "Le Front" du 1er février dernier, d'un sigle représentant l'Etat d'Israël à la page 17 de la section des sports.

Nous tenons à préciser que ce dessin (sigle) a été imprimé pour des raisons esthétiques seulement. A notre humble avis, il n'y avait aucune connotation politique, raciale ou religieuse.

A noter que nous avons imprimé "des étoiles" au bas de la page 7 de cette même édition. Ces étoiles auraient pu signifier les révolutions russes, cubaines ou encore l'impérialisme américain. Jusqu'à présent, nous n'avons reçu aucune plainte officielle au sujet de ces motifs.

La Direction

Programmation Hiver 88

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
7h30	EXPRESS MATIN Simon Plourde, Claude Anon, Ghislain Tachereau, Yvon Roy, Lucile Richard					Embarque, on ira pas vite!	Les Doubles Croches	9h00
9h00	L'INFORMELLE Suzan Payne					Souvenances	Café Dimanche	10h00
12h00	MIDI FM Simon Plourde et Renée Chisson					Lendemain d'veille	Le Cri de l'Oignon	11h00
12h30	LE -30-					Info-Plus	Richard Anisfeld	12h30
13h00	Trépan du Joliet Cher des cultures	Rac à la Carte Passe-Saloué	Info-Sport*	Point d'arrêt Avenir	Condamné(e)s* Avenir	LE -30-		12h30
14h00	BALADEUR Marie Pheon, Alain Bouchard, Francis Drolet, Michel Thébaud, Michel Gauthier					Musique à l'écoute	Al ritmo Escuel	13h00
16h00	105-7 à l'heure Pier St-Laurent, J. Séguin, Alain Chamberlain, Pierre St-Laurent, Mario Carpentier					La Joie du Sax	Bon Dimanche	14h00
17h30	Le -30-					Hors-Contexte	Le Chariot du Western	17h30
18h00	Rac à la Carte Passe-Saloué	Info-Sport	Amuse-Gueule	Cinéma/voix Cher des cultures	Le Digestif	Samedi-Flash	Gaston Proulx	17h30
19h00	Le Paradis Musical Eric Aubert	Pleine Lune	Les Ondes Grand'Ensemble	L'aspriva	L'Ultra-son du Vendredi soir	LE -30-	Jazz 105-7	18h00
21h00	Le Royaume du Rock Doris Bobichard	Aux Billons Ilires Papillons Noies	La Chauve-Souris Déchainés Pierre Duand	Pulsions	Marc Gosselin	Cible Parfaite	Michel Desrosiers	20h00
				Double Platine Simon Plourde	MégaSon Jean-François Bélanger	Multiplex	Transcendances Samod Caron	22h00
					Claude Bonhoure Léobard	Azur	Neuvel Age	
						Solid Surf		



Un bulletin d'informations ZOOM ACTUALITÉ est aussi présenté du lundi au vendredi à 14h00 et 16h00.

*Reprise

CKUM-MF 105.7
Sturbo

ECHO DES CONSEILS ETUDIANTS ...

par Johanne Guillemette



EN RANGS SVP! LA RÉCRÉATION EST TERMINÉE!

Conseil étudiant des Sciences de l'éducation

Lors d'un entretien qui a été effectué avec la présidente du conseil étudiant des Sciences de l'éducation, Flavie Lagacé, nous avons appris que leur comité était assez bien structuré dans l'ensemble.

Cette faculté se subdivise en plusieurs départements tels que : Education spécialisée, élémentaire, pré-scolaire-élémentaire, secondaire, professionnelle, BED 1 an et différentes maîtrises.

Ils rencontreraient cependant un petit problème au niveau de l'intégration aux comités, soit parce que les gens seraient trop préoccupés par leurs études ou que leur horaire serait trop chargé; malgré cela, des sous-comités ont été créés et sembleraient bien fonctionner jusqu'à maintenant. Il s'agit des comités socio-culturel, technique, de décoration, sportif et celui de la semaine pédagogique.

Cette dernière, qui aura lieu en février comprendra des conférences sur l'analphabétisation, un déjeuner aux crêpes (qui avait remporté un bon succès l'an passé), une soirée d'amateurs, un tournoi de quilles... Egalement, nous soulignerons le 15ième anniversaire de la Faculté qui se déroulera tout au long de l'année '88 et qui offrira plusieurs activités.

On ne prévoit pas d'autres projets pour '88 puisque le mandat se terminera à la fin février et que les étudiants se trouveront, pour la plupart, en stage à ce moment.

Le contact avec les professeurs ne semblerait pas occasionner de problèmes puisque les moindres conflits se trouveraient réglés immédiatement après leurs actes.

Cependant, la grille horaire aurait créé des insatisfactions auprès de certains étudiants, car ceux-ci n'avaient pas d'heure de dîner. Cela a entraîné des problèmes, car leurs conférences et leurs réunions se faisaient, pour l'ensemble, à ces mêmes heures.

Pour terminer, Flavie Lagacé nous a dit que la formation en Sciences de l'éducation était une bonne préparation au marché du travail car leurs stages leur permettaient de mettre en pratique les connaissances acquises.

De plus, selon les statistiques, il semblerait que les ouvertures d'emploi pour '88 augmenteraient.



INQUIÉTEZ-VOUS PAS... ON NE PLONGERA PAS !

Conseil étudiant de l'École d'éducation physique et loisirs

Lors de l'entretien que nous avons effectué auprès du président, Marc Chiasson, nous avons appris que le conseil étudiant d'Éduc. phys. et Loisirs centre ses efforts de travail surtout au niveau de la supervision à tous les niveaux ainsi qu'à favoriser les activités prévues. Le Conseil est composé de 5 membres dont 4 en Loisirs et 1 en Educ. Phys.. Ils ont rencontré quelques problèmes car 2 de leurs membres, pour des raisons académiques, furent dans l'obligation de se dissocier du groupe. Cela a occasionné 2 nouvelles élections. Mais, depuis ce temps, tout fonctionne assez bien.

Leurs projets pour '88 sont orientés surtout vers un sondage sur la cafétéria dans leur faculté, pour essayer de réduire les prix qui sont très élevés. Egalement, ils voudraient faire passer une loi pour l'interdiction de fumer au CEPS. Ces procédures sont amorcées et ils espèrent que le changement sera pour bientôt. De plus, des démarches ont été entreprises pour obtenir une salle d'étude mais, à défaut de locaux, pour le moment, la réalisation de ce projet n'a pas été mise sur pied.

Dans le but de se ramasser des fonds de financement, ils ont installé 2 tables de billards dans le salon étudiant. Ce nouvel intérêt semble très bien fonctionner auprès de plusieurs d'entre eux. Les parties de concentration qui ont été faites jusqu'à maintenant, remportent toujours un grand succès et la participation est généralement excellente.

Habituellement, chaque niveau organise son propre voyage. A titre d'exemple, le groupe d'Éduc. Phys. s'est rendu à Montréal dernièrement pour aller entendre des conférences.

Comme dans toute bonne organisation, certains problèmes mineurs ont pu être rencontrés à quelques reprises. Entre autres, à certaines occasions, une mésentente entre le groupe de Loisirs et celui d'Éduc. Phys. a pu se faire sentir, mais rien de très alarmant. Les relations professeurs-étudiants sont très amicales, ce qui favorise beaucoup les rapports de travail.

Pour terminer, Marc me confie que le marché du travail offre quand même un bon nombre de choix pour les étudiants en Loisirs. Pour ce qui est de ceux en Éducation Physique les ouvertures sont un peu moins nombreuses. Mais comme on dit si souvent : "Qui veut bien réussir, finit toujours par atteindre son but".



ÉDITORIAL

LA RÉSISTANCE AUX CHANGEMENTS OU L'ART DU STATU QUO

par Yvon Lacoste

Par définition, la résistance aux changements a toujours été perçue par les différents milieux professionnels comme étant un processus d'auto-défense.

Prenons le cas, par exemple, des psychologues industriels qui mentionnent que la plupart des travailleurs ont, à un moment donné dans leur vie, résisté aux changements. La raison d'être de cette attitude de la part des travailleurs est reliée principalement aux valeurs de ces derniers.

Prenons un autre exemple: la société acadienne. Est-ce que la société acadienne a subi une permutation de ses valeurs sociales durant les dix dernières années? Il y a certes eu quelques changements, mais ils ont été très timides. Les discours restent à peu près les mêmes; la famille, la pauvreté la langue, le chômage, l'Église, etc. Rien qui ne fasse trembler les murs de votre maison.

Maintenant, essayons de faire un parallèle avec les besoins des étudiants par rapport aux besoins de leur environnement immédiat, soit l'Université de Moncton.

Si l'on regarde froidement la situation, on constate une chose:

Les étudiants demandent, exigent et l'administration de l'Université écoute, mais ne bouge pas. L'administration impose, légifère, mais les étudiants ne réagissent pas. Et on peut continuer longtemps comme cela!

Ceci n'est pas de la résistance aux changements, mais ce que l'on peut appeler "le statu quo". Un terme dépourvu de sens créatif et d'imagination qui est utilisé à toutes les sauces. Maintenant, essayez de faire le lien avec l'équation suivante: TRAVAILLEURS-SOCIÉTÉ-UNIVERSITÉ.

Cela vous fait réfléchir...! ça ne clique pas!!! On continue.

L'Université, pour démontrer son caractère intellectuel, utilise souvent le mot "statu quo". Cela fait latin, cela fait "IN" et ça sécurise nos vieux et nos vieilles.

Mais, quand les étudiants entendent ce mot, ils en perdent leur latin et démontrent "bien sagement" leur mécontentement.

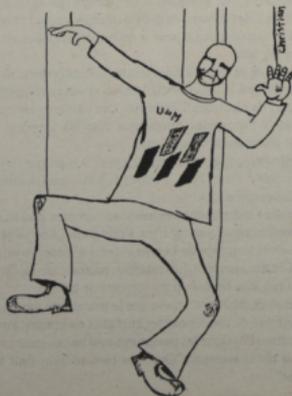
Les valeurs de la société Acadienne se répercutent même dans le comportement de leurs enfants qui se retrouvent en milieu universitaire. Ce soi-disant milieu qu'on dit avant-gardiste, progressiste et où s'installe le choc des idées.

Le dialogue existe, mais il est beaucoup trop limité, voire conservateur. Que font les étudiants au juste? Écoutent-ils? Sont-ils sensibles à leur environnement? Font-ils de la résistance aux changements de manière consciente ou inconsciente? S'actualisent-ils?

Où sont nos étudiants revendicateurs qui oublient leur "MOI" pour faire place à l'esprit collectif?

Une chose est certaine, si les étudiants ne provoquent pas les choses qui sont dépassées, stagnantes et périmées, on aura droit à une génération de travailleurs ou de professionnels qui n'auront rien appris à l'Université.

En fait, ils auront appris au moins une chose... Faire de la résistance aux changements ou maintenir le statu quo. De vrais professionnels, QUOI!



Éditorial en chef
Moncton

Yvon Lacoste

Marc Arsenault / Yvon Lacoste

Photocomposition

Marc Arsenault

Responsable aux affaires

Yvon Lacoste

Étudiants

M'hamed Belhadj

Responsable des nouvelles

Robert Nicolas

collaborateurs

Robert Nicolas

Responsable des sports

Stéphane Tremblay / Zoran MacKenzie

Chroniqueurs

Luc Grenier

Pigistes

Daniel Hébert

Johanne Gauthier

Étienne Chénneau

Correcteurs

Michel Bergeron

Photographes

Sandra Choquette / Simon Gauthier

Collaborateurs

Christine Blanchard / Michel Robichaud

Christian Blanchard / Stéphane Desjard

Les articles, opinions, commentaires et autres qui paraissent au FRONT doivent être présentés dactylographiés à double interligne. Ils doivent parvenir au FRONT le mercredi précédent la date de parution, vers 13H00. Les articles qui paraîtront au FRONT après cette heure seront publiés dans l'édition suivante.

Les articles doivent avoir, tout au plus, 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter au besoin. La signature d'un article n'est pas une marque de garantie envers l'auteur, mais bien une marque de sa responsabilité envers ses écrits.

La rédaction se réserve le droit de résumer opinions, commentaires ou autres, qui ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut, qui démontrent des idées de tendance discriminatoire envers les deux sexes, les minorités ou les groupes défavorisés (des personnes handicapées, les personnes à faible revenu etc...)

Le FRONT est imprimé à 3000 exemplaires par CUMBERLAND PUBLISHING LTD.,
C.P. 280, Amherst (Nouvelle-Écosse) B4H 3J2

CHRONIQUE

ALPHONSE, LUCIEN ET LA RÉALITÉ (II)

par Steven MacKinnon

Les chemins glacés, les cheminées pleines de fumée: c'est le mois de février au nord du Nouveau-Brunswick. Mon ami Lucien Bellevue, étudiant en première année à l'Université de Moncton, prend un autre de ses fameux marches avec son père, Alphonse.

Comme d'habitude, votre servent loyal les entend parler, sur ce chemin isolé dans le fond des bois:

Lucien: P'pa, depuis la dernière fois qu'on s'est parlé, j'ai rapidement réalisé que vous m'avez pas tout raconté au sujet de la politique canadienne.

Alphonse: Non, t'as raison, mon p'tit. Alors, qu'aimerais-tu savoir?

Lucien: P'pa, on me parle de toutes sortes de choses que je comprend absolument pas. Par exemple, le Lac Meech...

Alphonse: Ah! le Lac Meech. Un très beau lac ça, le Lac Meech. Moi pis m'man avons été là après notre mariage. Mais je ne pense pas qu'ils te parlent de notre vie. Pourtant c'était rendu célèbre dans l'temps.

Lucien: Non P'pa, j'connais bien cette histoire-là, c'est quoi que Maloney est allé faire là-bas?

Alphonse: Ah Brian! Brian est allé en vacances aussi au Lac Meech, avec dix p'tits amis. Ils ont écrit une entente excluant l'Acadie de la Confédération.

Lucien: Onze hommes pour nous exclure?

Alphonse: Oui, ils ont décidé que le Québec avait une priorité. Aussi, ils ont exclu les Yukoniens, les femmes et les Indiens du même coup.

Lucien: Incroyable! Et il n'y a personne qui s'y est opposé.

Alphonse: Non... unanime. Brian a dit que s'il donnait n'importe quoi aux dix autres gars, il pouvait gagner deux points de plus du dieu sondage et les gars l'ont pris. Brian a souri, aussi. Les irlandais mon fils... fais attention!

Lucien: Et le libre-échange, pépère? C'est quoi c't'affaire-là?

Alphonse: Ah mon p'tit...c'est difficile à saisir, je sais. Mais regarde la maison sur le coin là-bas. Celle-là à Donat Aucoin, ouais. Vois-tu la pancarte "à vendre"... Bon ben Brian a mis la même pancarte, mais sur tout le pays. Un bon dimanche après-midi cowboy Reagan se

promenait sur son cheval et il a vu la pancarte. Il a demandé à sa femme si elle serait intéressée d'avoir un pays où ils pouvaient prendre la retraite. Elle a dit oui, et le reste c'est de l'histoire.

Lucien: Il me semble un peu triste ça. Qu'est-ce qui va arriver maintenant?

Alphonse: Michael Jackson, Exxon, Iacocca, Rambo, Superman. M. le Burger King et Ronald Mc Do, Jim et Tammy et tous leurs amis vont venir ici et faire comme chez eux, en visitant le cowboy Reagan à la retraite.

Lucien: Où est-ce que M. le cowboy va rester?

Alphonse: Ah! Je crois qu'un nommé Parizeau à Montréal l'a invité chez lui. Il dit qu'il aime mieux s'amuser avec le cowboy qu'avec les autres Canadiens.

Lucien: Dérangé, ce Parizeau-là! Pourquoi, p'pa, est-ce qu'un n'envoie pas le cowboy, Parizeau et Maloney au Lac Meech s'amuser? Comme ça on aurait plus rien à faire ou d'entendre d'eux autres.

Alphonse: Ce serait l'fun, mon p'tit... ce serait l'fun. T'en connais plus que je pensais.

SEMAINE DES SCIENCES SOCIALES

Du 15 au 20 février '88

*Une semaine de rencontres et d'activités
pour les étudiants de la faculté et du
campus...*

- Assemblée générale de l'ARESS

- Films

- Table ronde

- Ballon balaï

- Soirée d'amateur

- Rally automobile

- Sciences sociales en herbe

- Banquet

LISEZ LE FRONT DU 15 février POUR OBTENIR L'HORAIRE COMPLET DES ACTIVITES

TRIBUNE LIBRE



L'E.N.E.F.: un cas de somnolence?

L'École de nutrition et d'études familiales est-elle vraiment dans un état de somnolence tel que le prétend l'article d'Annette Lepage paru dans Le Front du 1 février 1988? J'aurais mieux aimé de tels propos venant d'un(e) étudiant(e) d'une autre faculté, mais venant d'une étudiante qui a fait des études dans la Faculté, je me pose des questions face à ton implication dans les cours et dans les activités étudiantes qui se passent dans cette école. Je peux te garantir que ça bouge quand on s'implique. D'abord, il n'y a pas que le cours de problèmes alimentaires dans le monde et le projet de coopération internationale avec le Nicaragua qui nous permettent de s'exprimer, il y a une multitude d'autres cours que si tu prends la peine de t'y

intéresser et d'en parler avec les autres, tu peux faire valoir tes opinions et entendre ceux des autres. Bien sûr, si tu veux des cours qui remettent en question tes valeurs, te ne vas pas rechercher ce genre de choses dans un cours en sciences pures ou bien un cours de français (là tu retrouves des outils afin de t'aider à accomplir les tâches diverses qu'implique ta profession) mais plutôt dans un cours de relations familiales ou d'organisation familiale ou, si tu préfères, des cours de philosophie ou de psychologie qui sont offerts comme cours au choix dans le bacc offert par l'E.N.E.F.

Maintenant, pour ce qui est des thèmes choisis pour les partys au Kacho ou bien ceux des semaines de l'école, il aurait valu la peine que tu t'arrêtes afin de savoir pourquoi nous avons ces thèmes. Je vais t'aider. "Flocons Nutritifs": la plupart des activités de la semaine se déroulaient autour des sports d'hiver tel le ski, d'où le nom de flocons. Et pour refléter l'aspect du kiosque d'évaluation nutritionnelle et bien sûr celui de la nutrition, nous y avons joint le mot nutritif. Puis le party au Kacho, le thème n'était pas "Bienvenue au Royaume des pêches" mais bien "Party Avant-ski". Mais de toute façon, ce n'est pas en ayant des soirées du genre "soirée cochone" ou "party électrisant" (sans offense aux organisateurs) qu'on va rehausser l'image de l'école, en tout cas ce n'est pas ainsi qu'on l'entend.

Enfin, si les activités se répètent d'année en année, c'est peut-être que la population étudiante aime ça avoir leur évaluation nutritionnelle, en tout cas on note toujours un taux très élevé de participation.

Je me demande si l'École a pu profiter de ton esprit innovateur pendant que tu y faisais ton bacc.? Surtout que tu te permets de critiquer que les activités sont toujours les mêmes.

Je ne crois pas que tu aies profité au maximum des possibilités des ressources qu'offre l'E.N.E.F.

Comme tu l'as dit dans ton article "QUE C'EST TRISTE" tu as terminé un bacc. à l'E.N.E.F. mais tu n'as pas pu ou su assimiler et extrapoler les objectifs des cours de ton bacc.

Tu as peut-être regretté ton expérience à l'E.N.E.F., mais ce n'est pas en faisant passer des commentaires comme ceux-là qui vont changer les choses. Il faut agir. En tout cas, nous autres on est fier de faire partie de l'École de nutrition et d'études familiales et on fait en conséquence qu'on aime y aller.

Je ne regrette pas du tout l'aspect humain qui se dégage à l'École (aspect que tu as oublié de mentionner).

Nicole Gervais
étudiante à l'E.N.E.F.

A LA BOUSTIFAILLE

ESSAYER NOS REPAS DU JOUR

- spaghetti
- lasagne
- doigts de poulet
- jambon au four
- mets chinois

A venir: Spécial
St-Valentin

Marriott
corporation

REPAS AU MASCARET

CHOISISSEZ VOTRE MENU PREFERE
ET PROFITER DU SERVICE ILLIMITE
NOURRITURE A VOLONTE

AU DEJEUNER
AU DINER
AU SOUPER

POUR SEULEMENT
1,92.5\$
3,60\$
4,27.5\$

(Carte de 10 repas)

Pour de plus amples renseignements
communiquer avec le Bureau du Service Alimentaire
858-4147

DOSSIERS

LE MOUVEMENT ÉTUDIANT AU CUM (4)

UNE APPROCHE SOCIO-POLITIQUE

PRÉAMBULE (TROISIÈME PARTIE)

La période de 1976 à 1986, a été sans doute une période où les étudiants ont revendiqué leurs droits en tant que francophones. De ce fait, ils ont utilisé les moyens les plus rudimentaires pour faire part de leur mécontentement i.e. par des manifestations tant sur le plan externe qu'interne du campus universitaire de Moncton, qui ont donné des résultats plus ou moins satisfaisants.

par Marie-France Lefort
Richard Michaud
Yvon Lacoste

C'est pourquoi nous verrons dans cette partie du travail des événements de toutes sortes qui nous permettront de croire à l'inertie du pouvoir étudiant.

LA QUESTION DU FINANCEMENT DES ÉTUDES

Comme nous le savons, les étudiants ont toujours vécu dans des conditions socio-économiques très peu réalistes quant aux véritables besoins étudiants. Pour faire contrepoids à cette situation, le gouvernement a développé un système d'aide financière aux étudiants afin d'aider ceux qui sont dans le véritable besoin.

En 1976, les étudiants ont occupé l'édifice du Centenaire afin qu'on améliore le régime de Prêts et Bourses. Cette manifestation a donné naissance à un Comité consultatif de l'aide financière aux étudiants. Après plusieurs rencontres, le Comité a dû avouer son échec après les négociations de la session d'hiver de 1977. (24)

La réalité fût que le gouvernement diminuait ses subventions à l'Université de Moncton pour l'année académique 77-78, (25), ce qui eut comme résultat, une augmentation des frais de scolarité.

En 1980, la FEUM établit un plan d'action visant le gel des frais de scolarité, une réforme du régime de Prêts et Bourses accompagnée d'une pleine indexation au coût de la vie. Malheureusement, leurs demandes tombent dans les oreilles d'un sourd. En revanche, ils obtiennent une hausse des frais de scolarité ainsi que des frais de cafétéria et de logement.

En 1982, une autre hausse des frais de scolarité est attendue. Cette fois-ci, c'est trop, les étudiants iront occuper l'Édifice Taillon. Les résultats sont décevants; 12 étudiants expulsés, prolongement de la session, poursuite légale contre certains leaders étudiants. C'est le désastre après quinze jours d'occupation. (26)

Depuis l'occupation, les étudiants ont dû subir quatre hausses de frais de scolarité et des augmentations du prêt étudiant. La FEUM semble impuissante à solutionner le problème.



...UNE MANIFESTATION DE LA FEUM. AVONS-NOUS OBTENU LES RÉSULTATS ESCOMPTÉS?... (photo: archives)

LA QUESTION DU CENTRE SOCIAL

Dans l'histoire de l'Université de Moncton, le dossier du centre social existe depuis 1963. on peut donc dire que ce dossier est l'un des plus vieux pour la FEUM.

Au printemps '77, la FEUM convoque une assemblée générale afin de connaître l'opinion des membres sur cette épineuse question.. Malheureusement, la faible participation étudiante à cette assemblée va déboucher sur un référendum qui rejette la demande d'une augmentation de la cotisation étudiante pour construire le centre social.

La raison de ce refus était que la demande allait à l'encontre des revendications étudiantes i.e. que la construction du centre social allait provoquer une hausse des frais de scolarité, ce qui était contraire au gel des frais de scolarité, tant exigé.

Donc, depuis 20 ans que ce dossier a été mis en branle, on en est encore à l'étape de la planification. En 1983, un autre référendum est organisé, mais cette fois-ci pour déterminer lequel des trois projets offerts serait choisi par les étudiants. Finalement, le projet B est choisi au coût de 1,8 millions. Malheureusement, pour des raisons de financement, le projet n'a pu aboutir.

LA QUESTION DE LA REPRÉSENTATION ÉTUDIANTE

Depuis la grève de 1976, la participation étudiante n'a jamais été dans une aussi profonde léthargie; les crises internes se succédant, aucun dossier n'avance!

Ce n'est qu'en 1982, avec la prise de Taillon, que les étudiants vont reprendre goût à l'activisme étudiant. Encore là, le manque de planification et d'organisation de la grève va ramener les étudiants dans leurs cours après quinze jours de grève seulement.

Encore une fois, l'échec de la contestation va réduire passablement le dynamisme étudiant qui se répercutera par une décentralisation du pouvoir de la FEUM. En 1985, la FEUM tentera de rapatrier ses pouvoirs, mais sans succès (APARE, MAUI et Conseils étudiants).

Enfin, la perte de quorum aux sept dernières assemblées générales de la FEUM dénote une indifférence totale de la part des étudiants face à la politique étudiante.

VÉRIFICATIONS DES HYPOTHESES

PREMIÈRE HYPOTHESE

Nous avons remarqué la présence d'un cycle dans l'activisme étudiant au Centre universitaire de Moncton. Ainsi, en 1961, '68, '76, '82, soit à des intervalles d'environ sept ans, on assiste à une période mouvementée qui sera marquée soit par une manifestation quelconque, ou encore par l'occupation massive d'un édifice. Cela s'expliquerait dans le roulement de la population étudiante, phénomène auquel nous nous attarderons un peu plus loin.

SUITE A LA PAGE 12...

... MOUVEMENT ÉTUDIANT

Egalement, il semblerait que les étudiants impliqués aient tendance à rester à l'Université plus longtemps que les quatre années nécessaires pour un baccalauréat, ce qui expliquerait la période de sept ans entre chaque soulèvement.

En ce qui a trait au cycle présent dans la nature des revendications du mouvement américain, il y a lieu de dire que la lutte pour la représentation étudiante dans la structure administrative de l'Université de Moncton a commencé à la même époque que les revendications pour le "Student power" aux États-Unis.

D'une certaine façon, l'Université de Moncton a également revendiqué au niveau des droits civiques, en ce qui a trait à la question de l'égalité des communautés linguistiques. Si les deux classes n'ont pas surgi en même temps, on remarque toutefois, des similarités quant aux méthodes utilisées en 1968, au plus fort de la crise linguistique: désobéissance civile, résistance passive, occupation des édifices, etc.

La vague d'anti-impérialisme américain qui faisait rage aura touché l'Université de Moncton. Cela s'inscrira dans le même courant alternatif et idéologique qui fut présent à l'échelle mondiale lors des années '60.

Les questions du nationalisme acadien et des frais de scolarité, tout en étant des thèmes qui reviennent assez régulièrement, nous semblent tributaires de la spécificité socio-économique et culturelle des acadiens, plutôt qu'associés à un plus grand courant de revendications étudiantes.

DEUXIÈME HYPOTHÈSE

Comme nous l'avons démontré, les étudiants de l'Université de Moncton ont souvent fait du bruit, mais rarement ont-ils réussi à obtenir des instances gouvernementales ou autres que l'on se soumette à leurs demandes. Nous pensons qu'il y a deux causes majeures à ce phénomène.

Tout d'abord, il y a le problème du fort roulement de la population étudiante. Il est relativement facile pour les Juifs, les médecins, les entrepreneurs ou même les Acadiens de constituer des groupes de pression (on reste Acadien toute sa vie). Les groupes étudiants perdent leurs leaders au marché du travail, ce qui rend difficile le suivi des dossiers et la pression soutenue dans les revendications.

En deuxième lieu, tel que documenté dans la partie précédente, les associations étudiantes au CUM ont dû faire face à plusieurs problèmes de

fonctionnement interne. Ainsi, à travers les années, on a accusé maintes fois les leaders étudiants de manquer de leadership et les organismes étudiants d'être non-représentatifs. Également, jusqu'aux années '70, et plus tard dans les années '80, on assiste à des taux de participation dérisoires lors d'élections et d'assemblées générales.

Enfin, le manque de suivi au niveau des dossiers tels le centre social et la question de la représentation étudiante dans l'administration universitaire, tout cela indique un problème chronique de légitimation des activités et des organisations étudiantes.



...UNE AUTRE MANIFESTATION DE LA FEUM, MAIS DONT LA DUREE A ETE FORT COURTE. (photo: archives)

TROISIÈME HYPOTHÈSE

Il est difficile d'identifier un point de ralliement qui soit aussi marquant au CUM que l'a été la guerre du Vietnam pour le mouvement étudiant américain. La question des frais de scolarité a certes été la cause de deux manifestations de masse en '76 et en '82, mais les actions de 1968 autour de la question linguistique auront mieux réussi à attirer l'attention des médias et à conscientiser l'opinion publique.

QUATRIÈME HYPOTHÈSE

Nous pensons effectivement qu'il y a eu une forme de "mouvement de pendule" au niveau du terrain de l'activisme étudiant au CUM. Ce mouvement fut plus lent et plus timide dans ses sorties que dans certaines universités américaines, mais les manifestations massives arrivaient toujours à obtenir un certain appui de la population comme en '76 (avec l'appui du recteur et des professeurs) et en '82.

C'est souvent le gouvernement provincial qui s'est chargé de "serrer la vis". Ainsi, en 1977, on réduit les subventions à l'administration de l'Université de Moncton face au mécontentement

du public quant aux agitations étudiantes. Également, il faut prendre en considération l'essoufflement de n'importe quel mouvement de revendication après une période donnée. Après quelques jours de grève, beaucoup d'étudiants trouvaient que les risques quant à leurs études devenaient trop grands, et ils retournaient à leurs activités régulières.

CONCLUSION GÉNÉRALE

À la fois, dans les années '60 aux États-Unis, et à l'Université de Moncton depuis sa fondation, la recherche du pouvoir étudiant s'est faite à travers des revendications qui ont rarement abouti aux résultats escomptés. La question du roulement de la population étudiante est certainement au centre des problèmes, mais, pour ce qui est de l'Université de Moncton plus spécifiquement, il y a lieu de soulever le point suivant:

Au niveau décisionnel, la population étudiante n'a jamais su se donner d'orientations générales. On a plutôt réagi aux problèmes lorsqu'ils surgissaient, mais l'absence, à la FEUM, de mécanismes internes de fonctionnement, a fait qu'on n'a pas été capable d'assurer le suivi des dossiers.

Pour ce qui est de la rigueur de notre démarche, nous sommes conscients de la difficulté d'établir un lien solidaire entre le "New Left" et l'activisme étudiant à l'Université de Moncton. Après tout, deux des manifestations les plus sérieuses ont eu lieu en '76 et '82, alors que le New Left avait depuis longtemps fermé boutique. Toutefois, nous avons cru le tout nécessaire, de façon à situer l'activisme étudiant à l'Université de Moncton dans un cadre théorique.

BIBLIOGRAPHIE

- ALTBACH, Phillip. *Student Politics in America*. McGraw-Hill, New York, 250 pages 1974.
LEBLANC, Raymond G. *La contestation étudiante*. Université de Moncton, Moncton, Canada, 115 pages, 1968.
LEVITT, Cyril. *Children of privilege, student revolt of the sixties*. University of Toronto Press, Toronto, Canada, 200 pages, 1967.
LIPSET, Seymour. *Student politics: basic Books*. New York, 1967.

AUTRES SOURCES:

- Archives des journaux étudiants au CUM, dont "Liaisons", "Le Front", "La Jaunisse" et "L'insecte".
- Procès-verbaux des assemblées générales de la FEUM.

LES DROITS DE L'UN, LIMITÉS PAR CEUX DE L'AUTRE?

par Sandra Choquette

LA POSITION DES PRO-CHOIX

Les féministes qui avaient manifesté pour l'avortement ainsi que les partisans du pro-choix avançant que les limites imposées par la Loi 251 le rendaient insuffisante pour répondre aux besoins de tous, L'avortement demeurait inaccessible à la majorité des femmes, soit parce qu'elles ne répondaient pas aux critères établis par la Loi et les hôpitaux ou parce que le service n'était pas disponible. (Aujourd'hui, environ le tiers des hôpitaux ont des comités mandatés pour approuver la procédure et parmi ceux-ci la livraison du service dépend de l'accessibilité des médecins prêts à le dispenser.) (2)

La devise utopique des pro-choix et le cri de bataille de leur porte-couleurs, Morgantaler, est la suivante: "Chaque enfant, un enfant désiré; chaque mère, une mère par choix.". Ils avancent qu'une femme a le droit de disposer de son corps, un droit protégé par la Charte, et que la Loi sur l'avortement, de ce fait, est discriminatoire à leur égard, enfreint leur liberté de choix, et risque la sécurité de leur personne.

Morris Manning (3), un de leurs porte-paroles, sur les droits du foetus, affirme que les droits de la femme ont préséance par la viabilité présente de cette dernière; lors d'un conflit on doit "ignorer" le foetus pour répondre aux besoins de la femme. "La femme, dit-il, ne devrait pas devenir un incubateur pour l'Etat".

Il est donc superflu d'ajouter que la récente décision de la Cour suprême est considérée par les pro-choix comme une victoire majeure. Selon Manning, le débat est terminé et les pro-vie devraient s'incliner et accepter la décision. Il leur resterait tout de même un pas à prendre pour attendre leur but: rendre l'avortement accessible à tous, sur demande. Ce pas c'est l'ouverture de cliniques subventionnées par l'Etat à travers le Canada.

LA POSITION DES PRO-VIE

Loin de s'incliner, les partisans du pro-vie affirment qu'ils n'ont perdu qu'une escarmouche (4) et, optimistes, prévoient que cette décision forcera plusieurs personnes, silencieuses jusqu'à présent, à prendre part et à s'exprimer contre l'avortement. S'ils considéraient la Loi 251 inadéquate, c'est qu'ils voulaient voir déclarées inconstitutionnelles, les causes d'exception à cette section du Code criminel qui permettraient des avortements thérapeutiques.

Leur position invoque le droit du foetus, à la vie. Le Dr. Shumyacher (5), foetologue et témoin expert, affirme que la vie débute dès la conception et que le foetus, par cette définition, est une personne ayant droit de recours à la Charte, spécifiquement à la Section 7. Il affirme qu'un

droit n'est absolu et que lors d'un conflit où un compromis ne peut être atteint, le droit le plus important doit primer. Dans ce cas, le droit à la vie vs l'inconfort d'une grossesse, la valeur de la vie est plus importante.

Les pro-vie disposent du support de la plupart des religions organisées en Amérique du Nord et basent une partie de leurs arguments sur des dogmes religieux. Pour eux l'avortement n'est rien de moins qu'un meurtre, maintenant avec sanction légale, pour certains d'entre eux, un péché grave aussi.

Joe Borowski (6) débat légalement la cause de l'enfant in utero et s'attend à être entendu par la Cour suprême en juin de cette année. Il voit difficilement comment il pourrait gagner à présent car les arguments qu'il s'attendait à présenter sont basés sur la même section de la Charte invoquée lors de la récente décision. Son avocat affirme que l'appel sera tout de même poursuivi. Et in va de même avec le débat sur la question car les pro-vie continueront leur défense des droits du foetus jusqu'à leur reconnaissance.

L'ÉTAT

Le seul parti politique fédéral canadien ayant une position officielle sur la question est le NDP qui s'affirme pro-choix. Les deux autres partis demeurent divisés et leurs membres, s'ils prennent position, le font individuellement.

Turner à la tête des Libéraux, confirme la position de son parti quant aux décisions de la Cour suprême, en ne recommandant pas l'utilisation de la clause non obstante, une provision de la Charte permettant aux provinces un droit de veto limité concernant les droits de ladite Charte. Broadbent, le chef des néo-démocrates, s'efforce d'obtenir du gouvernement une pression sur les provinces quant à l'application de la décision. Par contre, à date, le gouvernement fédéral, s'approchant d'une élection, remet cette application dans les mains des provinces à cause du lien de la question avec la Santé, une responsabilité provinciale. Les provinces qui se sont prononcées (N.E., C.B.) ne perçoivent pas la décision comme une obligation de fournir, au frais de l'Etat, des avortements sur demande.

CONSEQUENCES

La confusion règne encore quant aux implications de cette décision. Des cliniques subventionnées par l'Etat devaient-elles être bâties? Selon les pro-choix, la réponse est oui; selon l'Etat, non, car la décriminalisation n'implique pas une obligation financière de leur part. Les hôpitaux seront-ils dans l'obligation de fournir le service? et leur personnel de refuser? Pourront-ils invoquer une objection de conscience

sans risquer leur emploi? Plus important, l'avortement, une fois accessible à tous, deviendra-t-elle une autre alternative contraceptive? Les pro-vie disent que oui.

ANALYSE CRITIQUE

Zeigteist, la perspective du temps, de l'endroit et de la culture, l'appliquons-nous lorsque nous jugeons les actes de nos ancêtres? Des actes comme la vente, l'abus physique, sexuel et psychologique, le meurtre et la déprivation de la liberté des noirs, qui avaient lieu sur notre continent il n'y a pas si longtemps, justifiés par leur définition d'animaux, de non-personnes; l'emprisonnement et la saisie des biens des canadiens d'origine japonaise durant la 2ième guerre mondiale sous prétexte de sécurité nationale; le massacre des Juifs? Non. Zeigteist, est-ce que nos descendants l'appliqueront en nous jugeant? J'en doute.

L'affirmation que l'embryon, le foetus n'est pas une personne, donc sans droits n'est, selon moi, que de la rhétorique. Comme par le passé, nous laissons nos besoins et préoccupations nous aveugler à la signification de nos actes, nous invoquons nos droits, nous utilisons comme justification le traumatisme psychologique ou physique causé par une grossesse non voulue ou la mise en adoption de l'enfant. Féministe, femme de carrière et chef de famille mono-parentale, je vous rappelle qu'il y a moins de 60 ans, nous comme ces enfants que certaines d'entre nous vultent évacuer de leurs corps, n'avions ni le statut ni les droits d'une personne.

Je recommanderais un examen de conscience plus approfondi pour nous tous. Aux pro-choix une remise en question de leur position.

Aux pro-vie, dans cette lutte si remplie de passion, une élimination des arguments religieux, du vandalisme et des attaques à l'intégrité des pro-choix. Ces choses ne gagneront pas le respect de l'opposition, ni des partisans. Plutôt, utilisons nos facultés de raisonnement et de logique, examinons notre passé afin de maximiser la force de notre cas.

A ceux qui n'ont pas pris part, cette question vous concerne, c'est une responsabilité sociale que vous n'avez pas le droit d'éviter. Sachez que votre silence équivaut à de l'appui pour la cause de l'avortement sur demande. Toujours, au long des siècles, c'est l'apathe ou le refus de s'exprimer qui a permis les abus perpétrés contre les faibles, les minorités. Les acteurs ne seront jamais les seuls responsables, les observateurs silencieux auront toujours leur part de blâme à endosser.

Cherchons une solution qui, sans négliger les besoins de la femme, protège la vie de tous.



BIBLIARD

TRAVAIL A TEMPS PARTIEL SUR LE
CAMPUS OU EN VILLE

RESTAURANT - PIZZA & DONAIR - MONCTON
(POUR CES TROIS POSTES, VOUS DEVEZ ÊTRE BILINGUE)
COMMIS AUX COMMANDES - PAR TÉLÉPHONE
SALAIRE: 4.00\$/H (AU DÉBUT)

CHAUFFEUR POUR LIVRAISON À DOMICILE
VOUS DEVEZ AVOIR VOTRE PROPRE VOITURE
SALAIRE: 4.00\$/H + COMMISSION + POURBOIRES

SERVEUR AU COMPTOIR
SALAIRE: 4.00\$/H (AU DÉBUT)

BRASSERIE - MONCTON
SERVEUR
SOIRS ET FINS DE SEMAINES
VOUS DEVEZ ÊTRE BILINGUE, AVOIR 19 ANS OU PLUS;
POSSEDER UN PERMIS DE SERVEUR VALIDE
SALAIRE: 4.00\$/H + POURBOIRES

BRASSERIE - DIEPPE
SERVEUR
VOUS DEVEZ ÊTRE BILINGUE;
AVOIR 19 ANS OU PLUS;
AVOIR UN PERMIS DE SERVEUR
SALAIRE 5,00\$/H

RESTAURANT-PIZZA-MONCTON
POSTES DISPONIBLES:
HÔTES, SERVEURS CAISSIERS,
AIDES-CUISINIERS
SALAIRE: 4,00\$/H +

EMPLOIS PERMANENTS

POUR LES EMPLOIS MENTIONNÉS CI-DESSOUS IL EST IMPORTANT
DE SOUMETTRE VOTRE DEMANDE D'EMPLOI AU CEC-SC
AVANT MÊME LE JOUR DE LA DATE LIMITE

PRÉ-SELECTIONS DATE LIMITE

10 FÉVRIER LA METROPOLITAINE
REPRÉSENTANT DES VENTES
TOUTES LES DISCIPLINES

EDUCATION
ENSEIGNANTS EN IMMERSION
FRANÇAISE AUX NIVEAUX

INTERMÉDIAIRE ET SECONDAIRE

10 FÉVRIER FORT McMURRAY CATHOLIC
SCHOOLS - ALBERTA
TOUTES LES DISCIPLINES

10 FÉVRIER LABRADOR WEST
INTEGRATED SCHOOLS
ENSEIGNANTS DANS LES
DISCIPLINES SUIVANTES:
MUSIQUE
ARTS INDUSTRIELS
FRANÇAIS
IMMERSION FRANÇAISE
ARTS VISUELS
COMMERCE
PSYCHOLOGIE
ÉDUCATIONNELLE
SCIENCES FAMILIALES

ON RECHERCHE DES ENSEIGNANTS POUR
TOUTS LES NIVEAUX, DE LA MATERNELLE A LA
12^{ÈME} ANNÉE.

EMPLOIS D'ÉTÉ

15 FÉVRIER M.M.S. LTD. - ST. ANDREWS,
N.-B. - SHIRETOWN INN,
SMUGGLER'S WHARF
RESTAURANT,
THE LIGHTHOUSE RESTAURANT,
SKIPPER'S GALLEY TAKE-OUT
POSTES DISPONIBLES: AIDE-CUISINIER,
SERVEURS, HÔTE, COMMIS A LA
COMPTABILITÉ, RECEPTIONNISTE, ETC.

29 FÉVRIER PROGRAMME
D'EMPLOIS D'ÉTÉ AXÉS
SUR LA CARRIÈRE
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
VOUS DEVEZ ÊTRE INSCRIT COMME ÉTUDIANT
A PLEIN TEMPS ET COMPTER PRENDRE VOS
ÉTUDES A L'AUTOMNE DE 1988.

18 MARS CENTRE D'EMPLOI DU
CANADA POUR ÉTUDIANTS -
BAS ST-LAURENT
GASPÉSIE/CÔTE-NORD, P.Q.
AGENTS DE PLACEMENTS
POUR LES ÉTUDIANTS
VOUS DEVEZ ÊTRE ÉTUDIANT
A PLEIN TEMPS ET AVOIR
L'INTENTION DE
RETOURNER AUX ÉTUDES A
PLEIN TEMPS EN SEPTEMBRE
1988.

NOUS AVONS RECU L'INFORMATION
SUR LES PERSPECTIVES D'EMPLOIS D'ÉTÉ
POUR LES ÉTUDIANTS AU GOUVERNEMENT
FÉDÉRAL POUR LES ÉTUDIANTS DE L'ÎLE-DU-
PRINCE-ÉDOUARD.

JEUNESSE CANADA MONDE

PROGRAMME D'ÉCHANGE INTERNATIONAL
POUR JEUNES CANADIENS ENTRE 17 ET 20
ANS

DATES LIMITES D'INSCRIPTION:
18 MARS POUR LES PROGRAMMES DÉBUTANT EN
SEPTEMBRE '88

"LE FRONT"

Le journal étudiant "Le Front" est actuellement à
la recherche d'une personne dynamique et ayant de
l'entregout pour le poste suivant:

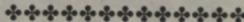
"Représentant(e) des ventes en publicité"

les tâches de cet(te) employé(e) seront axées sur les
éléments suivants:

- contacter la clientèle;
- informer et inciter la clientèle à l'achat d'une
annonce publicitaire;
- conclure l'acte de vente;
- recouvrer les comptes non-payés (si nécessaire).

Les personnes intéressé(e)s sont prié(e)s de faire
parvenir leur lettre de mise en candidature avant le
13 février à l'attention du Rédacteur en chef.

N.B. ce poste est rémunéré à l'acte.



ROSSIGNOL

ACCESSOIRES DE
SKI, FIXATIONS
ET BOTTES

VENANT DES
PROFESSIONNELS !
#1



* MAIL DISTRIBUTION
MONCTON, N.-B.
TEL: 858-8181

* PLACE WOODBINE ROAD
ST-JEAN, N.-B.
TEL: 633-8794

* 343 AVE. ST-GERMAIN
MONCTON, N.-B.
TEL: 857-4884

* MAIL GERMINE
SUZES, N.-B.
TEL: 433-1143

